

## NOUVELLES DIVERSES

—Vincent Lafon, ancien officier de la police de Montréal, est atteint d'aliénation mentale.

—MM. Langlois et Cie., de la rue Claude, de Montréal, établissent une immense crèmerie à Lachute.

—Le séminaire de Québec établit actuellement une grande fromagerie sur la ferme de Saint-Joachim.

—On a ressenti une forte secousse de tremblement de terre, la semaine dernière, à Cairo (Illinois).

—Le bruit court à Ottawa que le marquis de Lorne reçoit depuis quelque temps des lettres qui le menacent de mort.

—L'évêque Marty, du Dakota, Etats-Unis, dit que Sitting Bull va bientôt embrasser le catholicisme ainsi que 2,000 des Indiens du Dakota.

—La collecte de Pâques à l'église du Précieux Sang, à Holyoke, Mass., dont le Rév. A.-B. Dufresne est curé, a rapporté \$963.10.

—Un nommé Ropemaker, demeurant à Cham (Bavière) a tué sa femme, sa belle-mère et ses deux fils, puis s'est empoisonné.

—Le procès de Mann, le meurtrier de la famille Cook, à Little Rideau, commencera le 30 courant. On plaidera l'aliénation mentale en faveur de l'accusé.

—La Société d'agriculture du comté de l'Islet a décidé de construire, à Saint-Jean-Port-Joli, des bâtiments permanents pour y tenir ses expositions annuelles.

—Le gouvernement italien a ouvert un concours international pour l'érection d'une statue à Victor-Emmanuel. Cette statue sera élevée sur la grande place de Rome.

—Un sieur Allen vient de mourir à Raleigh, Caroline du Nord à l'âge de 109 ans. Allen était marié et père de deux enfants, lorsque la ville de Raleigh fut fondée en 1794.

—Le Dr Cormier, médecin interne de l'hôpital Notre-Dame, doit donner sa démission sous peu afin de se livrer à sa pratique privée. Il sera remplacé à l'hôpital par le Dr A. B. Marsolais.

—La semaine dernière, une explosion de gaz a eu lieu au théâtre de Revel (Haute-Garonne France), pendant une représentation. A la suite de la panique qui s'en est suivie on dit que plusieurs personnes ont péri.

—Un nommé Renaud, qui purgeait une condamnation de trois ans dans la prison d'Aylmer, s'est évadé pendant qu'on l'avait chargé de transporter du bois dans la cour de la prison.

—Si l'on en croit le Times de Londres, d'autres dynamiteurs d'Amérique seraient en route pour l'Angleterre et ce fait ne serait pas étranger à la précipitation avec laquelle le bill au sujet des explosibles a été adopté.

—On se propose d'introduire des réformes dans le pénitencier de St-Vincent de Paul. Les détenus ne devront plus dîner dans la salle commune. Leurs repas leur seront servis dans leurs cellules. Pour l'exploitation de la carrière on ne se servira plus de forçats, mais on emploiera des journaliers.

—Un ukase a été lancé en Russie ordonnant de faire une garde très sévère sur la frontière, afin d'empêcher les personnes suspectes d'entrer dans le pays. On suppose que ces précautions extraordinaires sont prises vu l'époque rapprochée du couronnement du czar.

—Lundi dernier, à Coney Island, une servante monta aux appartements de Sam Bennett pour lui porter un télégramme lui annonçant que son père était mort et sa mère mourante. La servante trouva Bennett lui-même étendu mort sur son lit. Il s'était empoisonné par accident en prenant des remèdes.

—L'incorporation de la ville de Saint-Boniface est un fait accompli. Les lettres patentes portent la date du 4 avril. La nouvelle ville est divisée en quatre quartiers qui seront représentés chacun par deux échevins. La mise en nomination a eu lieu le 17 de ce mois et la votation aura lieu le 24.

—M. Bissonnette, grand connétable du district, est allé à Québec, avec 25 des plus jeunes détenus de l'École de Réforme, qui devront être internés dans la nouvelle école d'industrie de Lévis, sous le contrôle des religieuses, qui les prépareront à leur première communion. Le plus jeune des prisonniers n'a que 4 ans.

## AVIS

*L'Index du volume XIII sera prêt la semaine prochaine. Les abonnés qui désirent se le procurer voudront bien en faire la demande par carte-poste.*

## EXÉCUTION CAPITALE

Timothy Milloy, condamné à mort aux dernières assises de Montréal, a subi sa peine lundi matin, dans une des cours de la prison.

Milloy n'avait conservé aucun espoir de commutation de sa sentence. Aussi, quand M. le sous-shérif Vilbon est allé lui annoncer la nouvelle de son exécution prochaine, a-t-il répondu qu'il lui importait peu de vivre encore quelques années, et qu'il était résigné à son sort.

Jusqu'à dimanche, le condamné a mangé comme d'habitude et goûté du repos, mais la nuit qui a précédé l'exécution il n'a pu fermer l'œil, bien qu'il se fut jeté sur son lit dans le but de dormir. Il occupait deux des cellules murées donnant sur la petite chapelle dans laquelle il entendait la messe tous les jours.

Une de ces cellules, qui est éclairée par un petit carreau, lui était réservée pour le jour, et l'autre, sans aucune ouverture, pour la nuit. Ces cellules mesurent huit pieds sur quatre.

Bien que le malheureux ne put dormir la nuit qui précéda l'exécution, il était très calme, et vers onze heures du soir il pria les sœurs qui le veillaient de se retirer.

Lundi, deux messes furent dites pour lui dans la petite chapelle, et il y communia. Au moment de son exécution une autre messe fut dite à son intention dans l'église de Saint-Vincent de Paul. Le matin, vers 6 30 heures, Milloy prit un léger déjeuner.

Son confesseur, M. l'abbé Lavallée, chapelain de la prison, et le Rév. P. Cazeau, recteur du collège Sainte-Marie, ont passé la dernière nuit avec lui.

M. l'abbé Lavallée a déjà eu la pénible tâche de préparer trois condamnés à la mort : John Lee, en 1871, Hayvern, en 1881, et Timothy Milloy.

L'heure de l'exécution n'ayant pas été absolument réglée, il était huit heures moins treize minutes lorsque la cloche de la prison annonça le départ du triste cortège de la cellule du condamné.

Environ deux cents privilégiés, admis sur billets, entouraient déjà l'enceinte au-dedans de laquelle se trouvait la potence. L'instrument du supplice avait été placé dans un coin, en arrière de l'aile nord-est de la prison. Il ressemblait dans toutes ses parties à celui qui a servi à l'exécution de Hayvern, et il était neuf. L'escalier qui y conduisait reposait par sa base sur le perron élevé d'une des portes de la prison, et avait six ou sept degrés.

La partie supérieure de la potence, comme dans le cas de Hayvern, entourée de planches à hauteur d'homme, cachait complètement la corde et le condamné, tandis que la partie inférieure, tout à fait ouverte, permettait aux spectateurs d'assister au pénible spectacle des convulsions du supplicié. La corde, mesurant neuf pieds de longueur environ et un pouce de diamètre, avait déjà servi. C'était évidemment celle qui a envoyé Hayvern dans l'éternité.

A huit heures moins treize minutes, le condamné parut, soutenu par M. l'abbé Lavallée et le Rév. P. Cazeau, accompagné du sous-shérif et du bourreau. Il avait les bras solidement liés par une double courroie de cuir. Le malheureux paraissait calme et monta d'un pas assuré les marches de l'échafaud. A ce moment, le drapeau noir fut hissé sur la prison. Milloy s'agenouilla sur la trappe fatale et embrassa le crucifix qu'on lui présenta, pendant que le bourreau lui mettait la corde au cou et la fixait au crochet. A peine s'était-il relevé que, sur un signal du sous-shérif Vilbon, le bourreau faisait jouer la trappe, et le malheureux était lancé dans l'espace.

Le tout fut exécuté si promptement, que le condamné ne passa que quelques secondes sur l'échafaud.

La mort fut instantanée, les vertèbres du cou ayant été brisées par le choc, mais les médecins constatèrent encore des pulsations du poulx onze minutes après la chute qui avait été de sept pieds environ. Le supplicié n'avait pas de bonnet sur la figure. Une demi-heure après, lorsque le cadavre fut dépendu, la face et les mains étaient violacées. Le corps fut porté dans un bâtiment en arrière de la prison, et le cadavre fut ensuite livré aux médecins pour l'autopsie. On a commencé par constater la rupture du cou, puis le crâne a été ouvert et le cerveau enlevé; il paraissait sain et bien développé.

Les Drs Desmarteau et G.-O. Beaudry ont fait l'autopsie.

Milloy n'ayant aucun parent dans le pays, il est peu probable que son cadavre soit inhumé.

## LES ECHECS

Montréal, 19 avril 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPER, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

## SOLUTIONS JUSTES :

Autres solutions du No. 351.—MM. J. T. Boivin, Saint-Jérôme; Frank Penné, Québec.

No. 352.—MM. P. J. D., P. Fabien, L. Dargis, H. Lupien, M. Lafrenais, J. Maurien, L. Dubé, Montréal; Un ami, Saint-Hyacinthe; N. H. Guérin, Pointe-Lévis; G. P., Arthabaska; Honoré M., Louiseville; H. Bégin, C. H. Provost, Ottawa; F. Gingras, Trois-Rivières; V. Gagnon, O. Pigeon, S. Tudeu, Québec; L. O. P., Sherbrooke; I. Lafrenière, N. P., Sorel.

## CORRESPONDANCE.

M. V. E., Québec.—Ayant à vous écrire, veuillez nous donner une adresse quelconque où nous puissions vous faire parvenir notre lettre.

J. T. B., Saint-Jérôme.—Si au lieu de R 8e R, les Noirs jouent : R 6e R ? Voyez plus bas notre solution.

M. B. L., Montréal.—Nous répondons oui à vos deux premières demandes et non à la dernière.

## PETITES NOUVELLES.

—Un match par voie télégraphique vient d'être joué entre les Cercles d'Échecs de Toronto et de Québec. Douze concurrents de chaque camp y ont pris part, et la victoire est restée à nos amis de Québec que nous félicitons de cette revanche.

—Voici le résultat définitif du troisième tournoi national d'échecs de France que nous avons annoncé dernièrement :

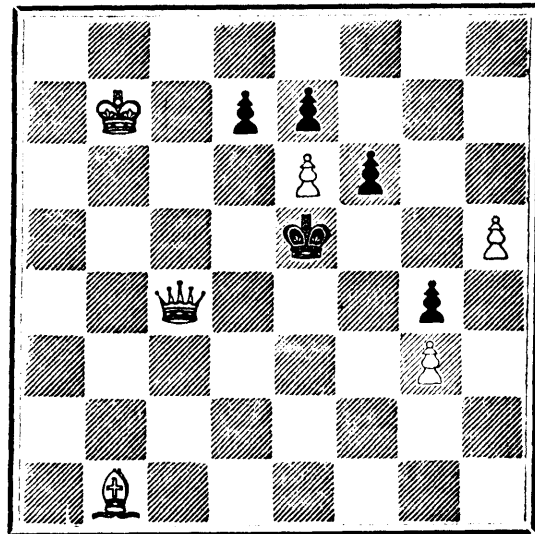
1er prix : M. Clerc..... 10½ parties.  
2e — M. Arnous de Rivière... 9½ —  
3e — M. Goudjon..... 8 —

—Le match annuel des échecs entre les deux Universités d'Oxford et de Cambridge a eu lieu samedi, 17 mars dernier, dans les salons du Saint-Georges Chess Club. Sept champions de chaque côté prenaient part à la lutte. Il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus : chaque côté gagne quatre parties et trois nulles.

## PROBLEME No. 353.

Composé par M. J. CRAKE, de Hull.

NOIRS.—5 pièces.



BLANCS.—6 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

## SOLUTION.—No. 352.

Blancs.	Noirs.
1 F 5e CR	1 P 7e F, échec
2 R pr. PC	2 P fait D, échec
3 T pr. D, échec et mat.	

## Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirup Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALL, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.